

# L'ARGUS

## de l'assurance

### ■ ■ ■ Formations

## RGPD

Impacts dans vos pratiques métiers

3H30 EN PRÉSENTIEL, DE 9H00 À 12H30

DDA

CODE : AJU10

### Objectifs de la formation

- Comprendre les principes du RGPD
- Disposer d'une méthodologie pour mettre en place les exigences réglementaires relatives à la gestion des données
- Savoir comment adapter sa relation avec l'ACPR

### Animée par

- BROGLI Marine  
CEO & Data Privacy Expert,  
DPO CONSULTING

### Public concernés

- Courtiers ; Agents généraux ; Mandataires ; Responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance ; Souscripteurs et

### La nouvelle réglementation RGPD

- Les points clés de la nouvelle réglementation

### RGPD et DDA : convergences dans la mise en conformité

- Une nécessaire unification de l'information
- Principe de minimisation du RGPD vs obligation de personnalisation de l'offre aux besoins du demandeur de la DDA

rédacteurs ; Gestionnaires de contrats  
d'assurance ; Conseillers commerciaux en  
gestion de patrimoine

## Dates

- Paris  
06/12/2019

## Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif Pack 15 heures 345,00 €HT

# Méthodologie et étapes-clés pour instaurer RGPD au sein de votre entreprise

- Principes clés
- Registre des activités de traitement
- Classification des données
- Cartographie des transferts
- Cartographie des risques
- Procédure de gestion d'incidents
- Implémentation des études d'impacts préalables
- Procédures pour la gestion des plaintes et des droits des personnes
- Gestion de la durée de conservation

■ Tarif général \_\_\_\_\_ 495,00 €HT